

LE COURRIER CATALAN

GAZETTE D'INFORMATION BI-MENSUELLE

Rédaction et Administration : 71, Rue de Rennes, Paris (VI^e)

Abonnement Trimestriel : France : 10 fr. — Etranger : 15 fr.

Abonnement Annuel : France : 35 fr. — Etranger : 50 fr.

2^e ANNÉE | N^o 24 |

1^{er} MAI 1925

| PRIX : 2 FR.

NOUVELLES DE LA QUINZAINE

LA FÊTE NATIONALE DE SAINT GEORGES. — Les Catalans se sont abstenus de célébrer la Saint Georges par des actes solennels, comme ils le faisaient auparavant. Toutefois, ils se sont donné rendez-vous aux cérémonies religieuses de la Cathédrale de Barcelone. Une foule immense s'y bousculait et l'autel du Saint était matériellement couvert de fleurs, ainsi que tout le pavé autour de la chapelle. C'a été une manifestation tacite de leur foi dans les destins de la Patrie.

LE 1^{er} MAI. — Les autorités ont défendu toute sorte de manifestations à l'occasion du 1^{er} Mai. Il est à remarquer que les éléments ouvriers se sont abstenus de faire aucune convocation. Et comment auraient-ils pu le faire, s'il est dans la prison de Montjuïc plus de 200 ouvriers enfermés sans qu'ils sachent pourquoi ?

COMLOTS. — Le Directoire prétend avoir découvert un complot politique à Saragosse, et dont le chef serait M. Basilio Paraiso, ami intime de M. Santiago Alba. D'autre part, la police espagnole croit avoir découvert à Madrid un nouveau complot contre Primo de Rivera. Ces nouvelles ne sont pas absolument confirmées.

MESURES DE RIGUEUR. — Après avoir arrêté le P. Barcelo, missionnaire, pour avoir prêché en catalan, et avoir exposé en chaire des idées que les autorités militaires ont estimées contraires à l'unité de l'Espagne, le gouverneur de Gérone, général Urquia, a frappé d'une amende de 2.500 francs les huit personnes qui avaient prié le P. Barcelo de prêcher. Le général Urquia a dit publiquement que s'il ne parvenait pas à réduire les séparatistes, il les ruinerait. Trois des huit personnes actuellement punies d'amende par le général gouverneur avaient été déjà punies d'amende une première fois. Elles avaient tenté un recours auprès du ministre, mais le Directoire a confirmé la punition ordonnée par le général Urquia.

CONTRE LA LIBERTÉ DE PENSÉE. — Un professeur catalan, M. Manuel Galès, donnait à Tarragone, une conférence sur Anatole France. Lorsque le conférencier fit l'histoire de la chute du second empire français, le délégué du gouvernement suspendit la réunion et arrêta M. Galès et le président de la société sous le patronage de laquelle elle se tenait.

ON CRAINT L'ART. — On craint l'art ou l'enthousiasme que les manifestations d'art peuvent produire, surtout lorsqu'elles s'adressent à l'âme populaire. C'est ainsi que le « Chœur National Ukrainien » qui se rendait en Catalogne pour y donner plusieurs concerts, a été empêché de pénétrer en Espagne par les autorités militaires. A Port-Bou, il a dû rebrousser chemin. D'autre part, le chœur suisse « Mannerchor », de retour de Saint-Sébastien et de Madrid, s'est arrêté à Barcelone pour donner un concert, lui aussi, au siège de l'Orfeo Catala. Le chœur « Mannerchor » a été invité par les autorités militaires de renoncer à son intention.

CONTRE LA PRESSE. — La presse catalane subit toujours l'acharnement de la censure. Mais les autorités n'en ont pas assez. Elles ordonnent des perquisitions dans les rédactions et dans les imprimeries. Tout dernièrement, le grand quotidien La Veu de Catalunya dut subir une perquisition minutieuse de la police à sa rédaction et dans ses ateliers.

CONSEILS DE GUERRE. — Les conseils de guerre contre des citoyens accusés d'injures à l'armée et aux institutions, se succèdent continuellement. Les derniers accusés ont été MM. Joan Feito Ciriach, Francesc Gonzalez et Josep Gall.

LES CARLISTES. — Bien que quelques carlistes aient adhéré au Directoire ou collaboré avec lui, leur chef, leur « roi », vient de les désavouer par la publication d'un manifeste que nous insérons dans notre rubrique « sources et documents ».

JOURNALISTE ÉTRANGER EMPRISONNÉ. — Le correspondant de El Dia, de Montevideo, qui fut arrêté à Port-Bou au moment de passer la frontière, a été mis en prison pour le simple fait de porter avec ses papiers les brouillons des interviews qu'il avait prises à Paris, à MM. Blasco Ibañez, Soriano et Unamuno.

POURSUITES. — En raison des deux bombes qui éclatèrent dans la salle où M. Aunos, le transfuge catalan, donnait sa conférence sur le

UN MENSONGE ET UN MANIFESTE

Le général Primo de Rivera a rejoint une fois de plus sa bonne ville de Madrid. L'heureux dictateur fait ainsi la navette entre le Maroc et la Castille. Interrogé à Madrid sur ce qui se passe au Maroc, il déclare d'ailleurs n'en rien savoir. Un de nos amis l'interrogeait il y a peu de temps, au Maroc même, sur ses intentions touchant la politique espagnole ; il affirmait de même n'avoir point de projets précis. Restera-t-il à la tête de l'armée du Maroc ? Se consacra-t-il à la politique ? Soucieux de jouer deux rôles, à la petite semaine, cet homme d'Etat se désintéresse de tout ce qui n'est pas soi.

Peu importe. Si les affaires espagnoles et marocaines n'intéressent pas le Dictateur espagnol, commandant en chef les forces espagnoles en Afrique, si elles n'intéressent point le roi d'Espagne voyageant en Andalousie, elles intéressent l'Europe et le Monde.

Or, on a pu lire dans la presse récente une information bien curieuse. Primo de Rivera n'en est pas l'objet, puisqu'il s'agit d'une déclaration de son ami et succédané l'amiral Magaz :

« Nous agissons au Maroc en complet accord avec le gouvernement français... Dès son retour à Madrid, le général Primo de Rivera arrêtera le plan à suivre définitivement dans notre zone... »

Ainsi, c'est à Madrid que Primo s'occupe du Maroc. Sans doute est-ce au Maroc qu'il s'occupe de l'Espagne... Mais on vient de voir que rien n'est moins certain. L'affirmation de l'amiral Magaz comporte en tout cas une autre observation. Ce prétendu accord avec le gouvernement français est assez inattendu. Avec quel gouvernement, d'abord ? Celui de M. Herriot ou celui de M. Painlevé ? Ni l'un ni l'autre. Ce n'est pas vrai. Aucun accord entre l'Espagne et la France n'a été conclu touchant à nouveau les affaires du Maroc. Le commissariat espagnol et le commissariat français ont pu se concerter ; des garanties réciproques ont pu être échangées. C'est tout. Le gouvernement français n'a pu prendre aucun engagement vis-à-vis de celui de Madrid. On sait bien au Quai d'Orsay, où les volontés démocratiques sont respectées, que le Directoire ne représente rien. Un gouvernement de fait n'est pas un gouvernement de droit avec lequel on peut négocier des intérêts d'une nation. L'alphabet diplomatique enseigne cela.

Mussolini a près de lui un Parlement qui, tout au moins, feint de représenter le peuple italien. A Rome, on respecte encore les formes et les apparences. A Madrid, ni parlement sincère, ni parlement fictif : rien. Un groupe d'aventuriers gouverne, ou croit gouverner. Il faut être bien naïf pour s'imaginer que les gouvernements républicains comme ceux qu'ont formés MM. Herriot et Painlevé prennent au sérieux des hommes d'Etat improvisés comme ceux qui supportent l'Espagne. Il faut être bien sot pour ne pas comprendre qu'un gouvernement constitutionnel, légitime, n'a pas le pouvoir de traiter d'aventures coloniales avec un gouvernement de hasard.

Nous l'avons dit et redit : aucune négociation ne sera possible avec l'Espagne, je ne dis pas tant que Primo y sera maître, mais tant que Primo et ses complices n'auront pas obtenu la consécration parlementaire de leur pays. Nous

doutons que cette consécration soit jamais obtenue par de tels gens. Mais peu importe : en droit, la question ne saurait se poser autrement.

Le gouvernement français qui accepterait de traiter quoi que ce fût avec un gouvernement non investi par le peuple commettrait une imprudence trop dangereuse pour qu'il soit vraisemblable qu'on en puisse jamais rencontrer un, à l'époque où nous sommes, hors des pays où le bon plaisir d'un souverain absolu peut encore faire loi. Mais nous avons reçu d'autre part l'assurance qu'aucune négociation n'a été entamée entre Madrid et Paris. Et la déclaration de l'amiral Magaz n'a que l'importance d'un impudent mensonge.

Au reste, Espagne et France ne sont ni les seules parties contractantes de l'accord de Tanger, ni les seules parties contractantes de la convention d'Algésiras. Comment pourraient-elles, seules, par des décisions nouvelles, modifier si peu que ce fût les conventions anciennes ?

**

Le dernier numéro du *Courrier Catalan* annonçait la rentrée de Don Jaime, fils de Don Carlos, leader des carlistes et prétendant à la Couronne. C'est un fort plaisant garçon que j'ai eu plusieurs fois l'honneur d'approcher — *incognito*, je dois le dire. Don Carlos se flatte à qui veut l'entendre de préparer de grandes choses. Il en a le loisir. Son manifeste contre le Directoire est d'une grande habileté. Non seulement, en effet, il menace le Directoire de perdre l'appui des droites, comme l'a dit *Le Quotidien* ; mais il rallie à Don Jaime lui-même d'une part les ennemis du Directoire et d'Alphonse XIII, d'autre part, et par suite du sens politique que l'attitude révèle, tous les gens qui hésitent jusqu'alors à prendre au sérieux ce prétendant auquel les attitudes d'opéra-comique n'ont pas toujours déplu.

Mais il y a dans ce manifeste, quelque chose d'infiniment plus curieux. Ennemi déclaré d'Alphonse XIII, ennemi par principe du Directoire qui ruine le pays de ses espérances, Don Jaime de Bourbon déclare ne pas vouloir régner. Ce qu'il sollicite, c'est, plus modestement, du consentement populaire seul, le droit de gouverner l'Espagne afin d'y réparer les désordres dictatoriaux. Après quoi, le prétendant sans prétention s'en reviendrait planter ses choux dans les environs de Nice. Gouverner n'est pas régner. Voici donc un monarque en exil — et sans couronne — qui a mis pas mal d'eau dans son vin. Contrairement à Alphonse XIII qui règne sans gouverner, celui-ci se contenterait de gouverner quelque temps (combien de temps, au fait ?) sans jamais régner. Don Jaime sera-t-il le premier républicain d'Espagne ?

Il nous souvient d'avoir posé un jour à l'altissime exilée une question très indiscrète : « Que pensez-vous, Monseigneur, de la question catalane ? » Et le seigneur ne nous a pas répondu. Avec un homme comme celui-ci, toutefois, bien des assurances seraient acquises aux pires adversaires des Carlistes eux-mêmes. Il a toujours été loyal. Ce n'est pas un aventurier. Il n'a plus d'ambition. Il est l'hôte et l'ami de la France. Et l'on commence à penser dans toute l'Europe que n'importe quel régime vaudrait mieux pour l'Espagne que celui qui lui est imposé par Alphonse et Primo.

F. JEAN-DESTHIEUX.

70.000 Espagnols vont renoncer à leur nationalité

D'après une information de l'*Universal*, de La Havane, soixante-dix mille Espagnols résidant à Cuba sont décidés à renoncer à leur nationalité pour se faire Cubains. Les Espagnols qui renient ainsi leur patrie ont déclaré qu'ils sont poussés à une telle décision aussi bien par les avantages qu'ils rencontrent dans leur nouvelle patrie que pour le manque de protection qu'ils trouvent chez des agents diplomatiques et consulaires espagnols.

Ce que les journaux cubains ne disent pas, c'est que la plupart des Catalans résidant à Cuba sont devenus, depuis longtemps, des citoyens cubains, et non seulement pour les mêmes raisons que les Espagnols qui vont renoncer à leur nationalité, mais aussi et surtout pour des raisons sentimentales et de principe : le Catalan n'est pas Espagnol, et lorsqu'il se trouve exilé, il a tout avantage à adopter la nationalité du pays qui l'accueille puisqu'il est toujours tenu d'en posséder une qui n'est pas la sienne. Cela jusqu'au jour où il y aura par le monde des légations et des consulats catalans et où la nationalité catalane sera reconnue, de droit et de fait.

Ainsi parla Cambo

Parmi les très intéressantes pages du livre *Autour du fascisme italien*, que vient de publier la maison Plon-Nourrit et Cie, nous détachons les paragraphes suivants qui constituent de la part de leur auteur, l'illustre homme d'Etat catalan, M. Francesc Cambo, un acte de foi démocratique, singulièrement significatif dans les moments actuels. Les voici :

La discussion entre la démocratie et l'autorité, entre le gouvernement du peuple et le gouvernement d'un homme, d'une oligarchie ou d'une caste, a une longue ascendance dans les peuples latins, dont les origines spirituelles ne datent pas de Rome, mais remontent à une source inépuisable de l'esprit qui jaillit de l'antique Grèce. Nous trouvons déjà en Aristote et en Machiavel tous les arguments qu'on puisse développer aujourd'hui pour et contre tous les systèmes de gouvernement, et nous trouvons dans l'histoire du monde romain, tous les essais, toutes les expériences imaginables.

Il y a pour moi un argument supérieur à tous en faveur de la démocratie, de n'importe quelle forme de démocratie : de la participation sous une forme ou sous une autre du peuple — de tout le peuple — dans le gouvernement du pays : et c'est que cette participation ne peut être ni créée ni supprimée par la loi ni par la constitution ; cette participation existe de fait quand le peuple, quand tout le peuple s'intéresse aux affaires publiques, comme il arrive dans les pays de race latine.

Il peut s'y intéresser en gouvernant, en conspirant, en commentant ou en murmurant. Lorsque le peuple s'intéresse aux affaires publiques, la participation du peuple dans le gouvernement commence déjà : sera-t-elle active ou passive, aura-t-elle l'expansion normale et régulière du vote ou l'intervention anormale et sporadique de la conspiration ou de la révolte ; aura-t-elle simplement l'efficacité de créer une ambiance favorable ou défavorable à ceux qui gouvernent, les entourant de confiance ou de mépris ; l'influence, l'action du peuple dans le gouvernement des affaires publiques est un fait fatal que nulle loi, ni nulle force ne peuvent détruire, que seule pourrait éliminer l'extinction dans l'esprit populaire de cet intérêt actif et critique qu'ont toujours eu pour les affaires publiques les peuples de race et de civilisation latines.

Dans d'autres peuples et parmi d'autres races, cet intérêt critique et actif des citoyens pour les affaires publiques n'existe pas ou existe à peine ; soit par une plus grande concentration dans leurs affaires privées qui les incline à avoir confiance dans ce que les autres font dans les affaires publiques, ou soit par un esprit inné de discipline et de confiance qui émousse et atrophie dans leur esprit le sentiment critique ; l'attribution absolue, totale entre les mains de quelques hommes, des affaires publiques — les affaires de tous — est une réalité subjective dans quelques pays, que leurs lois peuvent consacrer en une réalité objective.

Chez quelques peuples latins, cela n'est pas possible ; cela n'est jamais arrivé, et d'une façon relative, que dans la période de l'histoire qui va de la chute du monde romain à l'aube de la renaissance. Pendant cette période, le monde latin, son esprit et sa civilisation, traversent le douloureux processus d'absorption, de digestion des peuples qui, venus du Nord, envahirent et dominèrent les terres latines ; tout en ayant exercé le pouvoir — parce qu'ils étaient physiquement les plus forts — ils finirent par être assimilés par l'esprit des peuples latins dominés, après une action persistante qui dura des siècles, consommant et absorbant toutes les énergies spirituelles des peuples envahis.

Lorsque ce fatigant processus d'assimilation prend fin et que l'esprit de la race luit à nouveau, et que la peinture redevient lumière, que l'architecture redevient ligne, que la sculpture redevient forme, que la

sous-secrétariat du travail, de nombreuses arrestations et perquisitions ont été opérées au domicile de personnes connues pour leurs idées séparatistes.

RAPPROCHEMENT INTELLECTUEL FRANCO-CATALAN. — Invité par la Faculté de Droit de Barcelone, le professeur Demogoe, de la Faculté de Droit de Paris, a donné dans la capitale catalane, un cours sur les formes modernes de contractation. En même temps, M. Adolphe Falgairolle, l'écrivain connu, a donné à l'Athénée de Barcelone, une très intéressante conférence sur « Le problème littéraire de la France actuelle ». M. Falgairolle fut présenté aux intellectuels catalans qui s'étaient donné rendez-vous à l'Athénée, par M. Carles Soldevila.

MISE AU POINT. — A la suite d'une information que nous avons recueillie, dans le Temps, du 30 janvier, M. le capitaine Julio de Lasarte veut bien nous communiquer qu'il n'a jamais entendu parler d'une Section de conflits sociaux existant à la capitainerie générale de Bar-

celone, qu'il n'a, dans cette capitainerie, aucun poste, qu'il n'a jamais été l'agent électoral de personne et qu'il n'a jamais appartenu à aucun parti politique. Nous enregistrons volontiers ses affirmations, comme nous avons accueilli l'information du Temps, qui n'était d'ailleurs que l'écho d'un bruit, et donné sous toutes réserves.

LES JEUX FLORAUX. — Cette année, les Jeux Floraux de Barcelone ne seront pas célébrés. On les convoquait, comme on sait, pour le premier dimanche du mois de mai. On se rappelle que l'année antérieure, on les accueillit solennellement à Toulouse, où les poètes Catalans furent l'objet d'une réception enthousiaste. Ce ne fut pas la première fois qu'ils durent se réfugier en France car on dut les célébrer une autre fois à Saint-Martin-du-Canigou, pour échapper aux persécutions espagnoles. Mais leur tradition n'avait été jamais interrompue depuis 1859, date à laquelle ils furent restaurés. Devant les nouvelles persécutions dont les Catalans sont l'objet, le Consistoire décide de ne pas convoquer les poètes cette année-ci.